

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017



JÉGARD

LEO JÉGARD & ASSOCIES

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY SOUS BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91- FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Aux membres du Conseil d'administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations¹

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons contrôlé :

- L'exhaustivité de la compilation des comptes pour l'établissement des comptes annuels,
- La correcte valorisation des placements financiers

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 4.4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

¹ Lorsque le CAC détermine qu'un élément concernant les comptes nécessite une justification des appréciations, cet élément n'est pas mentionné dans la partie du rapport relative aux observations, à l'exception des cas où des dispositions légales et réglementaires le prévoient.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
LÉO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé



Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2017

SOMMAIRE

1.	Bilan	3
2.	Compte de résultat consolidé.....	5
3.	Compte d'Emploi des Ressources.....	6
4.	Annexes aux comptes annuels	7
4.1	Faits majeurs de l'exercice.....	7
4.1.1	Principaux événements de l'exercice	7
4.1.2	Règles et méthodes comptables	8
4.1.2.1	Principes comptables.....	8
4.1.2.2	Dérogations aux principes comptables.....	8
4.1.2.3	Événements postérieurs à la clôture	8
4.1.2.4	Principales méthodes utilisées	8
4.1.3	Informations postérieures à la clôture.....	9
4.2	Informations relatives au bilan	9
4.2.1	Actif	9
4.2.1.1	Tableaux de mouvements des immobilisations et amortissements	10
4.2.1.2	Tableau des valeurs mobilières de placement	12
4.2.1.3	Titres de participations.....	13
4.2.1.4	Etat des créances	13
4.2.1.5	Etat des provisions sur créances.....	13
4.2.2	Passif.....	14
4.2.2.1	Tableau détaillé des fonds propres	14
4.2.2.2	Tableau détaillé des réserves d'investissement	16
4.2.2.3	Tableau de ventilation du résultat 2017.....	16
4.2.2.4	Etat des provisions.....	18
4.2.2.5	Tableau de suivi des fonds dédiés	19
4.2.2.6	Etat des dettes.....	20
4.3	Informations relatives au compte de résultat	21
4.3.1	Etat des effectifs.....	21
4.3.2	Autres informations.....	21
4.4	Informations relatives au Compte d'Emploi des Ressources.....	22
4.4.1	Méthode de construction du CER.....	22
4.4.2	Analyse des ressources.....	22
4.4.3	Analyse des emplois	22
4.4.3.1	Missions sociales réalisées en France.....	22
4.4.3.2	Missions sociales réalisées à l'étranger	23
4.4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	23
4.4.3.4	Frais de fonctionnement (hors établissements)	23
4.4.4	Suivi des ressources collectées auprès du public	23
4.4.5	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public	24
4.5	Autres informations	25
4.5.1	Valeur des immobilisations	25
4.5.2	Investissements de l'année	25
4.5.3	Divers.....	25

1. BILAN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF

NATURE	AU 31/12/2017			RAPPEL AU 31/12/2016
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEM. OU PROVIS.	VALEUR NETTE	
FRAIS DE 1ER ETABLISSEMENT	397 139	213 887	183 252	261 476
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	529 658	442 918	86 740	181 046
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 720 816	29 143 943	27 576 872	28 061 896
Terrains	3 427 248	-	3 427 248	3 427 248
Constructions	29 092 453	13 192 540	15 899 914	16 142 880
Matériels et outillage	1 079 543	838 140	241 403	286 673
Autres immobilisations corporelles	23 051 728	15 113 264	7 938 464	8 139 275
Immobilisations en cours	69 843	-	69 843	65 820
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 903 607	5 116	1 898 491	1 860 330
Avance IVÉ	1 678 570	-	1 678 570	1 644 779
Autres prêts	5 116	5 116	-	-
Dépôts et cautionnements	48 278	-	48 278	43 908
Titres de participation	171 642	-	171 642	171 642
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	59 551 219	29 805 864	29 745 355	30 364 748
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	123 871	-	123 871	5 871
CREANCES	8 702 400	61 406	8 640 994	8 905 586
Prix de journées à recevoir	7 713 495	-	7 713 495	8 507 941
Autres créances	988 905	61 406	927 500	397 645
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	30 949 084	3 516	30 945 568	27 352 681
DISPONIBILITES	6 304 253	-	6 304 253	5 294 691
Banques	6 243 445	-	6 243 445	5 245 556
C.C.P	39 497	-	39 497	17 863
Caisse	21 312	-	21 312	31 272
COMPTE DE REGULARISATION	145 774	-	145 774	159 534
Charges constatées d'avance	145 774	-	145 774	159 534
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	46 225 382	64 922	46 160 461	41 718 363
TOTAL DE L'ACTIF	105 776 601	29 870 786	75 905 816	72 083 111
ENGAGEMENTS RECUS			7 640 206	6 626 024

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

PASSIF

NATURE	AU 31/12/2017	RAPPEL AU 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	30 368 068	30 296 349
Dotation initiale	1 524 490	1 524 490
Dotation complémentaire	20 711 508	20 711 508
Dotation statutaire	2 223 574	2 099 402
Reserve d'investissement fonds dédiés	4 253 206	4 253 206
Réserve d'investissement financeurs	320 632	321 316
Réserve de trésorerie financeurs	531 146	531 146
Réserve fonds de compensation financeurs	803 513	855 281
		-
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	471 512	498 428
Subvention d'investissement avec droit de reprise	199 226	199 226
Subvention d'équipement financée par le département	263 136	290 051
Autre subvention d'équipement	9 150	9 150
REPORT A NOUVEAU	29 438 673	28 469 054
REPORT A NOUVEAU IVE	1 136 215	1 136 215
REPORT A NOUVEAU TIERS FINANCEUR	-	-
	3 645 124	3 399 533
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 003 898	1 075 985
		-
RESULTATS SOUS CONTRÔLE	-	-
	11 743	261 812
Résultat 2008	-	-
	3 554	5 650
Résultat 2011	-	-
	190 977	321 977
Résultat 2012	-	-
	54 114	138 371
Résultat 2013	-	-
	119 462	16 214
Résultat 2014	-	-
	272 180	7 000
Résultat 2015	-	-
	190 606	180 972
Résultat 2016	-	-
	437 938	-
TOTAL DES FONDS PROPRES	63 761 499	57 814 684
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	2 796 893	3 323 452
FONDS DEDIES	165 003	219 205
DETTES FINANCIERES	1 147 808	2 865 978
Emprunts	1 132 153	1 350 324
Autres Dettes	15 654	15 654
Concours bancaires		1 500 000
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 973 571	1 821 220
Fournisseurs et charges à payer	1 419 296	1 347 347
Créditeurs divers	554 276	473 874
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 056 978	6 038 572
Organismes sociaux et fiscaux	2 375 726	2 261 487
Congés à payer	2 613 275	2 695 162
Rémunérations dues	928 284	893 400
Appointements complémentaires à payer	139 693	188 522
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 064	-
TOTAL DES DETTES	9 182 421	10 725 770
TOTAL DU PASSIF	75 905 816	72 083 111

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ		
RUBRIQUES	Exercice 2017	Rappel Exercice 2016
PRODUITS		
. Dons et abonnements	4 772 295	4 830 450
. Legs, assurances-vie et donations	6 414 482	3 524 043
. Produits de la tarification	43 538 793	41 645 260
. Produits divers	694 374	921 776
. Report des ressources sur dons affectés	69 617	163 995
. Reprise de provision	155 430	128 587
. Transfert de charges	129 632	93 323
TOTAL PRODUITS	55 774 625	51 307 435
CHARGES		
. Achats	3 600 931	3 421 704
. Services extérieurs	5 249 173	5 286 167
. Autres services extérieurs	2 846 600	2 946 322
. Impôts et taxes sur rémunérations	2 032 477	2 623 632
. Impôts et taxes autres	209 709	205 885
. Appointements bruts	22 382 293	21 457 559
. Charges sociales et divers	10 840 083	10 658 848
. Autres charges de gestion courante	1 130 134	1 263 667
. Dotation aux amortissements	2 505 196	2 441 275
. Dotation sur engagements à réaliser	15 416	120 100
. Dotations aux provisions	5 325	4 276
TOTAL GENERAL DES CHARGES	50 817 337	50 429 434
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 957 287	878 001
Produits financiers		
. D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	771 790	1 150 200
. Autres intérêts et produits assimilés	25 284	-
. Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total produits financiers	797 074	1 150 200
Charges financières		
. Dotations aux amortissements et provisions	2 587	929
. Intérêts et charges assimilées	108 660	127 254
. Autres charges financières	330	34
Total des charges financières	111 577	128 218
RESULTAT FINANCIER	685 497	1 021 982
RESULTAT COURANT	5 642 785	1 899 983
Produits exceptionnels		
. Sur opérations de gestion	481 831	109 334
. Sur opérations en capital	71 209	343 890
Total des produits exceptionnels	553 040	453 224
Charges exceptionnelles		
. Sur opérations de gestion	80 980	432 862
. Sur opérations en capital	67 948	186 925
. Dotations aux amortissements et provisions	43 000	657 436
Total des charges exceptionnelles	191 928	1 277 223
RESULTAT EXCEPTIONNEL	361 113	- 823 999
TOTAL DES PRODUITS	57 124 740	52 910 859
TOTAL DES CHARGES	51 120 842	51 834 875
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 003 898	1 075 985

TD

3. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017

En milliers d'euros	EMPLOIS	Note	Emplois de 2017 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017	RESSOURCES	Note	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	4		5 424
	1 - MISSIONS SOCIALES		47 125	2 705	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		11 187	11 187
	1.1. Réalisées en France		46 668	2 248	1.1. Dons et legs collectés		11 187	11 187
	Fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux		46 071	1 650	- Dons manuels non affectés		4 628	4 628
	Soutien et accompagnement de jeunes majeurs		205	205	- Dons manuels affectés		144	144
	Promotion de la protection de l'enfance		12	12				
	Autres actions en faveur des enfants, des adolescents et jeunes		380	380				
	1.2. Réalisées à l'étranger		457	457	- Legs et autres libéralités non affectés		6 414	6 414
	- Actions réalisées directement		104	104	- Legs et autres libéralités affectés		-	-
	- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		353	353	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		-	-
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		2 461	2 461	2. AUTRES FONDS PRIVES	5	-	-
	2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1	2 461	2 461				
	2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	2	-	-	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		43 539	
	2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		-	-				
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (hors établissements)	3	1 476	628	4 - AUTRES PRODUITS		1 701	
	I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		51 062		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RE		56 426	
	II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		43		II - REPRISE DES PROVISIONS		629	
	III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		15		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICE		70	
					IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		-	54
	IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		6 004		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
	TOTAL GENERAL		57 125		TOTAL GENERAL		57 125	11 133
	V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			1 918				
	VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			1 803				
	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			5 910	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			5 910
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			10 647

4. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 75 905 816 €
- Total du compte de résultat (charges) 51 120 842 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 6 003 898 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

4.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

4.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Plusieurs évènements sont à noter sur l'année 2017 :

- La Fondation a répondu à un appel à projet lancé par le Conseil Départemental de la Gironde. Ce dernier a classé le projet de la Fondation en première position. La décision d'autorisation du Président du Conseil Départemental a été reçue en début d'année 2018 ;
- Suite à un contrôle URSSAF en 2016, la Fondation a été redressée de 207k€ au titre de l'année 2015. En désaccord avec cette décision, un recours gracieux puis judiciaire ont été déposés par la Fondation. Dans l'attente du jugement, la Fondation avait provisionné, au 31-12-2016, 207k€ au titre de 2015 et 200k€ au titre de 2016. Ces recours ont été concluants pour la Fondation qui a ainsi comptabilisé une reprise de provision au 31-12-2017 de 407k€ à ce titre ;
- Au niveau des établissements :
 - L'augmentation de capacité du Village de Bar-le-Duc de 6 places supplémentaires a été actée en 2017 ;
 - La nouvelle habilitation reçue par la Passerelle / Elan a acté la réunion des deux services en un seul établissement ;
 - Les établissements de Boissettes, de Cesson et de Clairefontaine n'ont pas reçu en 2017 d'arrêté de prix de journée de la part du Conseil Départemental de la Seine-et-Marne.

Résultat comptable :

Le résultat comptable 2017 de la Fondation augmente de 4 928k€ par rapport à 2016 et atteint un excédent de 6 004k€.

Il s'explique principalement par une année exceptionnelle au niveau des legs : 6 414k€ mais aussi par d'importantes reprises de provisions au niveau du siège :

- 407k€ au titre de l'URSSAF ;
- 123k€ au titre de la provision retraite ;
- 40k€ au titre des poêles de Monts-sur-Guesnes.

Les résultats des établissements financés par les Conseils Départementaux enregistrent également une amélioration importante par rapport à 2016, passant d'un déficit de 166k€ à un excédent de 335k€.

4.1.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1.2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- De l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

4.1.2.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

4.1.2.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

4.1.2.4 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 4.2.2.3 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.1.3 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Néant.

4.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.2.1 ACTIF

4.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS					
NATURE	AU 31/12/2016	ACQUISITIONS 2017	VIRT DE POSTE A POSTE ET REGULARISATION	REPRISES ET CESSIONS	AU 31/12/2017
FRAIS 1ER ETABLISSEMENT	406 592.67	-	- 9 454.15	-	397 138.52
FRAIS D'EVALUATION	7 927.50	-	-	-	7 927.50
FRAIS ETUDES, RECHERCHE ET DEV LOGICIEL	33 494.00	-	-	-	33 494.00
DROIT AU BAIL	488 236.60	-	-	-	488 236.60
TERRAINS	3 427 247.76	-	-	-	3 427 247.76
CONSTRUCTIONS	28 396 415.37	733 020.11	3 430.47	40 412.68	29 092 453.27
Constructions	12 576 174.26	299 885.25	- 4 994.75	-	12 871 064.76
Toitures et aménagements extérieurs	5 922 207.02	59 435.36	- 6 391.84	-	5 975 250.54
Autres extérieurs	4 775 632.38	161 583.52	15 448.49	11 009.85	4 941 654.54
Equipement technique	5 122 401.71	212 115.98	- 631.43	29 402.83	5 304 483.43
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 082 770.94	70 887.11	-	74 115.04	1 079 543.01
Matériel d'hébergement	953 092.34	61 599.63	-	71 619.97	943 072.00
Outillage	129 678.60	9 287.48	-	2 495.07	136 471.01
AUTRES IMMOBILISATIONS	22 463 114.17	1 109 658.08	1 440.71	522 484.81	23 051 728.15
Aménagement-Agencement-Installations	3 831 837.54	216 004.27	-	472.41	4 047 369.40
Autres intérieurs	10 450 149.28	162 312.68	1 440.71	-	10 613 902.67
Véhicules	2 852 374.48	445 168.69	-	372 292.24	2 925 250.93
Matériel et mobilier de bureau	1 531 202.10	98 274.86	-	54 082.94	1 575 394.02
Mobilier d'hébergement	2 138 114.50	56 923.53	-	40 128.94	2 154 909.09
Autres matériel et mobilier	1 659 436.27	130 974.05	-	55 508.28	1 734 902.04
IMMOBILISATIONS EN COURS	65 819.56	4 023.81	-	-	69 843.37
TOTAUX	56 371 618.57	1 917 589.11	- 4 582.97	637 012.53	57 647 612.18
AMORTISSEMENTS					
NATURE	AU 31/12/2016	DOTATIONS 2017	VIRT DE POSTE A POSTE ET REGULARISATION	REPRISES ET CESSIONS	AU 31/12/2017
FRAIS 1ER ETABLISSEMENT	145 116.66	69 524.50	- 754.27	-	213 886.89
FRAIS D'EVALUATION	3 753.07	1 585.50	-	-	5 338.57
FRAIS ETUDES, RECHERCHE ET DEV LOGICIEL	19 086.99	6 698.80	-	-	25 785.79
DROIT AU BAIL	325 772.10	86 021.24	-	-	411 793.34
CONSTRUCTIONS	12 253 535.08	964 385.39	- 2 038.43	23 342.42	13 192 539.62
Constructions	3 742 027.14	246 159.16	- 434.22	-	3 987 752.08
Toitures et aménagements extérieurs	2 318 477.18	178 932.48	- 426.86	-	2 496 982.80
Autres extérieurs	3 693 852.67	246 122.80	- 558.27	4 958.38	3 934 458.82
Equipement technique	2 499 178.09	293 170.95	- 619.08	18 384.04	2 773 345.92
MATERIEL ET OUTILLAGE	796 097.99	113 075.46	-	71 033.35	838 140.10
Matériel d'hébergement	685 236.91	105 433.35	-	68 538.28	722 131.98
Outillage	110 861.08	7 642.11	-	2 495.07	116 008.12
AUTRES IMMOBILISATIONS	14 323 838.72	1 263 905.50	208.53	474 689.05	15 113 263.70
Aménagement-Agencement-Installations	3 100 481.41	259 691.87	-	472.41	3 359 700.87
Autres intérieurs	5 150 924.08	291 280.79	208.53	-	5 442 413.40
Véhicules	1 868 762.22	383 949.83	-	326 057.86	1 926 654.19
Matériel et mobilier de bureau	1 302 099.53	77 397.91	-	53 925.95	1 325 571.49
Mobilier d'hébergement	1 593 582.20	140 887.80	-	40 010.80	1 694 459.20
Autres matériel et mobilier	1 307 989.28	110 697.30	-	54 222.03	1 364 464.55
TOTAUX	27 867 200.61	2 505 196.39	- 2 584.17	569 064.82	29 800 748.01
IMMOBILISATIONS NETTES	28 504 417.96	587 607.28	1 998.80	67 947.71	27 846 864.17

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement
Structures et ouvrages assimilés	50
Toitures et ouvrages assimilés	30
Autres extérieurs	10
Aménagement-agencement-installations	5
Installations techniques	15
Autres intérieurs	30
Petit matériel technique	10
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5
Mobilier hébergement de collectivité	10
Mobilier matériel de loisirs	5

4.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT								
TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	31/12/2017	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2016	DOTATION 2017	REPRISE 2017	PROVISION AU 31/12/2017
I - PLACEMENT HSBC								
Obligations	-		-	-	-	-	-	-
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	5 676	5 676	-	-	-	-	-	-
TOTAL I	5 676	5 676	-	-	-	-	-	-
II - PLACEMENT BNP PARIBAS								
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	188 521	186 313	1 308	- 3 516	929	2 587	-	3 516
Fonds mixtes	-	-	-	-	-	-	-	-
Monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits alternatifs	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	188 521	186 313	1 308	- 3 516	929	2 587	-	3 516
Liquidités gérées	222 792	222 792	-	-	-	-	-	-
TOTAL II	411 313	409 105	1 308	- 3 516	929	2 587	-	3 516
III - PLACEMENT NSM								
Obligations	-		-	-	-	-	-	-
Actions	-		-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	364	364	-	-	-	-	-	-
TOTAL III	364	364	-	-	-	-	-	-
IV-COMPTES A TERME								
AXA CAPITALISATION	3 000 000	3 920 105		-	-	-	-	-
AXA AMADEO CAPI	2 000 000	2 474 735						
NSM VIE HOCHÉ PATRIMOINE	1 230 000	1 498 792						
AG2R LA MONDIALE	5 000 000	6 188 220						
DEXIA EPARGNE-AEP	4 350 000	5 112 060						
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	2 000 000	2 391 414						
HSBC ASSURANCES	2 350 000	2 637 098						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	3 000 000	3 232 924						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/20	3 000 000	3 029 976						
s/total	25 930 000	30 485 322						
Intérêts courus Nets	4 555 322							
TOTAL IV	30 485 322	30 485 322	-	-	-	-	-	-
V - AUTRES								
V.M.P. CCO	15 159	15 159	-					
V.M.P. BNP PARIBAS	8 644	8 644	-					
TITRES S/LCL	22 606	22 606	-					
TOTAL V	46 409	46 409	-	-	-	-	-	-
TOTAL	30 949 084	30 946 876	1 308	- 3 516	929	2 587	-	3 516

4.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATIONS AU 31-12-2017 (En €)								
Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances	CA HT 2017	Résultat net 2017	Dividendes encaissés
			Brute	Nette				
Société Civile Immobilière IVE	368 531	99.9%	171 642	171 642	1 678 570	336 533	89 139	

La SCI Immobilière Village d'Enfants (IVE) détient les biens immobiliers de certains établissements, ces biens sont loués par IVE à la Fondation.

4.2.1.4 ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES BRUTES (En €)				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	123 871	123 871		
Prix de journée à recevoir	7 713 495	7 713 495		
Autres créances	988 905	988 905		
Charges constatées d'avance	145 774	145 774		
Total des créances	8 972 045	8 972 045	-	-

4.2.1.5 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES (En €)				
	PROVISION AU 31/12/2016	DOTATION 2017	REPRISE 2017	PROVISION AU 31/12/2017
Provision sur autres créances et prêts	58 421	5 325	2 340	61 406
Total des provisions sur créances	58 421	5 325	2 340	61 406

4.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES			
	31/12/2016	MOUVEMENTS 2017	AU 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	30 296 348.68	71 719.41	30 368 068.09
Dotation initiale	1 524 490.17		1 524 490.17
Dotation complémentaire	20 711 507.57		20 711 507.57
Dotation statutaire	2 099 402.11	124 172.16	2 223 574.27
Réserves d'investissement fonds dédiés	4 253 205.62	-	4 253 205.62
Réserves d'investissement financeurs	321 316.23	- 684.56	320 631.67
Réserves de trésorerie financeurs	531 146.01	-	531 146.01
Réserves fonds de compensation financeurs	855 280.97	- 51 768.19	803 512.78
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	498 427.59	- 26 915.11	471 512.48
Subvention d'investissement avec droit de reprise	199 226.21		199 226.21
Subvention équipement financée par le département	290 051.38	- 26 915.11	263 136.27
Autres subvention d'équipement	9 150.00		9 150.00
Autres Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	28 469 053.87	969 619.19	29 438 673.06
Report à nouveau IVE	1 136 214.63		1 136 214.63
Résultat tiers financeurs non financés	- 3 399 533.10	- 245 591.08	- 3 645 124.18
Résultat exercice précédent	1 075 984.56	- 1 075 984.56	-
Résultats sous contrôle	- 261 812.42	250 069.80	- 11 742.62
Résultat de l'exercice		6 003 897.52	6 003 897.52
TOTAL DES FONDS PROPRES	57 814 683.81	5 946 815.17	63 761 498.98

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROPRES 2017

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		71 719.41
- Dotation statutaire	124 172.16	
- Réserves d'investissement fonds dédiés		
- Réserves d'investissement financeurs	684.56	
. Le phare	- 684.56	
	-	
- Reprise sur réserve		
- Réserves fonds de compensation tiers financeurs	51 768.19	
. Soissons	- 32 747.21	
. Bar le Duc	- 16 669.00	
. Villabé	- 12 813.68	
. Bar le Duc	83 313.14	
. Villabé	- 40 000.00	
. Ballancourt	- 32 851.44	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	- 26 915.11	- 26 915.11
- Subvention d'équipement financée par le département (reprise Amilly)	- 26 915.11	
- Autres Subvention d'investissement (reprise Pocé)		
REPORT A NOUVEAU		969 619.19
- affectation résultat 2016 conformément à la résolution du Conseil d'Administration de la Fondation	1 117 549.39	
- dépenses 2016 et antérieures des établissements sous tutelle refusées	- 147 930.20	
AFFECTATION RESULTAT 2016		- 1 075 984.56
- Résultat affecté en report à nouveau	1 117 549.39	
- Résultat affecté en report à nouveau et résultat sous tutelle	- 165 736.99	
- Résultat affecté en réserve statutaire	124 172.16	
- Résultat affecté en Réserves d'investissement fonds dédiés		
RESULTAT TIERS FINANCEURS NON FINANCES		- 245 591.08
- Résultat tiers financeurs non financés	- 173 182.96	
- Amortissement comptable différé	- 72 408.12	
- charges rejetées avec contestation		
RESULTAT 2017		6 003 897.52
RESULTATS EXERCICES ANTERIEURS SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS		250 069.80
- résultats 2016 présentés aux tutelles	68 477.04	
- régularisation résultats antérieurs	11 377.05	
- résultats tutelles affectés en fonds d'investissement, trésorerie ou de compensation	- 83 313.14	
- reprise réserve de compensation Villabé Ballancourt Soissons	105 598.65	
- dépenses refusées et contestées		
- dépenses refusées par les tutelles	147 930.20	
TOTAL		5 946 815.17

4.2.2.2 TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT										
	Affectation résultat 2004	Affectation résultat 2005	Affectation résultat 2006	Affectation résultat 2007	Affectation résultat 2008	Affectation résultat 2010	Affectation résultat 2011	Affectation résultat 2014	TOTAL	Investissements réalisés au 31/12/17
CREATION DE NOUVEAUX VILLAGES										
campagne de collecte 2004	277 934	1 104 230							1 382 164	1 382 164
campagne de collecte 2005	277 934	403 362							277 934	
campagne de collecte 2005		373 189							403 362	
campagne de collecte 2005		327 680							373 189	
									327 680	
4.2.2.3 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2017										
CREATION DU VILLAGE DE BAR LE DUC	60 000		594 033		67 000				721 033	721 033
Dons Keromes	60 000								60 000	
dons gémo			69 033						69 033	
dons concert			125 000		67 000				192 000	
don Mime Rivet			400 000						400 000	
CREATION DU VILLAGE DE BREVIANDES						207 481	273 787	78 831	481 267	481 267
EQUIPEMENT VILLAGE DE MONTS SUR GUESNES									78 831	78 831
VILLAGE DE SOISSONS	375 778								375 778	375 778
campagne 3 nouvelles maisons à Soissons	375 778								375 778	
AGRANDISSEMENT DES MAISONS DE CESSON		20 000	541 318	27 395					588 713	588 713
Campagne de collecte 2005		20 000							20 000	
Don Rouaud			64 700	27 395					92 095	
campagne de collecte 2006			476 618						476 618	
JEUX PLEIN AIR			245 460						245 460	245 460
campagne de collecte 2006			245 460						245 460	
LOCAL TECHNIQUE AMILLY BALLANCOURT			50 000						50 000	
Don Gavanter			50 000						50 000	
RENOVATION VILLABE		329 960							329 960	329 960
Don Keromes		20 000							20 000	
campagne de collecte 2005		309 960							309 960	
TOTAL	713 712	1 454 190	1 430 811	27 395	67 000	207 481	273 787	78 831	4 253 206	4 203 206

(1) hors matériel et mobilier

TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2017

Etablissements	Résultat comptable	Résultat gestion libre	Résultat gestion conventionnée avant reprise de résultat				DONT RESULTATS TIERS FINANCEURS							
			Résultat AE	Résultat tiers financeurs	financé	amortissements comptables différés	non financé							
Siège	78 321.97	78 321.97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Action sociale	859 993.18	-	859 993.18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Communication	8 026 115.60	8 026 115.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
La chatellenie	107 021.13	-	107 021.13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S/TOTAL	7 137 423.26	7 137 423.26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amboise	257 823.08	-	-	80 740.12	177 082.96	-	179 970.32	-	2 798.51	-	-	-	5 685.87	-
Poce	76 367.62	-	-	169 140.26	92 772.64	-	67 658.41	-	-	-	-	-	25 114.23	-
Erpe	2 445.11	-	-	1 014.07	1 431.04	-	1 680.14	-	-	-	-	-	249.10	-
Relais Jeunes Touraine	174 186.58	-	-	84 168.85	90 017.73	-	76 974.20	-	-	-	-	-	13 043.53	-
Villabé	90 720.93	-	-	74 303.95	165 024.88	-	151 098.92	-	1 513.71	-	-	-	12 412.25	-
Le phare	101 820.65	-	-	80 898.23	20 922.42	-	20 119.18	-	1 386.56	-	-	-	2 189.80	-
Ballancourt	15 553.61	-	-	41 770.43	57 324.04	-	53 160.72	-	5 970.06	-	-	-	1 806.74	-
Clairfontaine	234 192.44	-	-	129 457.45	104 734.99	-	128 146.82	-	2 129.12	-	-	-	25 540.95	-
Cesson	288 758.53	-	-	215 886.11	72 872.42	-	64 042.14	-	5 732.44	-	-	-	14 562.72	-
Boissettes	123 008.96	-	-	96 718.35	26 290.61	-	40 382.64	-	9 178.13	-	-	-	4 913.90	-
La passerelle	99 144.64	-	-	68 750.59	30 394.05	-	32 748.40	-	1 699.65	-	-	-	4 054.00	-
Elan	26 929.48	-	-	18 552.56	45 482.04	-	51 982.62	-	3 951.62	-	-	-	2 548.96	-
Soissons	67 984.66	-	-	62 510.76	130 495.42	-	124 242.32	-	-	-	-	-	6 253.10	-
Amilly	73 841.66	-	-	131 291.22	57 449.56	-	24 884.58	-	90 705.18	-	-	-	32 564.98	-
Bar le Duc	13 053.74	-	-	35 728.55	48 782.29	-	135 308.30	-	-	-	-	-	4 179.17	-
Bréviandes	9 110.16	-	-	101 688.29	110 798.45	-	103 877.59	-	-	-	-	-	6 920.86	-
Monts sur Guesnes	74 710.95	-	-	76 016.50	150 727.45	-	177 616.45	-	-	-	-	-	26 889.00	-
S/ total établissements	1 133 525.74	-	-	-1 468 636.29	335 110.55	-	345 766.07	-	77 503.18	-	-	-	66 847.66	-
TOTAL	6 003 897.52	7 137 423.26	-1 468 636.29	335 110.55	345 766.07	-	345 766.07	-	77 503.18	-	-	-	66 847.66	-

4.2.2.4 ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS				
PASSIF				
	PROVISION AU 31/12/2016	REPRISE 2017	DOTATION 2017	PROVISION AU 31/12/2017
PROVISIONS POUR RISQUES				
Autres provisions pour risques divers	1 255 396,00	446 636,00	43 000,00	851 760,00
S/total provision pour risques et charges	1 255 396,00	446 636,00	43 000,00	851 760,00
Dotation aux provisions pour travaux				-
Provision indemnités départ à la retraite	2 068 056,00	122 923,00		1 945 133,00
TOTAL	3 323 452,00	569 559,00	43 000,00	2 796 893,00
ACTIF				
Provision sur autres prêts	5 116,08			5 116,08
Provision pour dépréciations des titres	929,40		2 586,62	3 516,02
Provision sur autres participations à recevoir	58 420,76	2 340,00	5 325,00	61 405,76
Action sociale	58 420,76	2 340,00	5 325,00	61 405,76
				-
TOTAL AUTRES PROVISIONS	64 466,24	2 340,00	7 911,62	70 037,86

Provision pour risques

La provision pour risques divers a été établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour départ à la retraite a été calculée sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tenir compte de la législation en vigueur. Le taux d'actualisation pris en compte est de 1.3%. Comme en 2016, il a été retenu une probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge et par catégorie professionnelle. Le taux de charge appliqué est de 60 % et le taux de revalorisation des salaires appliqué est de 1% pour les non cadres et 2% pour les cadres.

Elle s'élève à 1 945 133 € au 31 décembre 2017.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

4.2.2.5 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES				
Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Apports				
Sous-total				-
Dons pour les vacances	47 634.62	21 814.75		25 819.87
Don Rotary et divers Boissettes	52 515.38	421.29	1 258.20	53 352.29
Don Action sociale	2 261.00		500.00	2 761.00
Don pour Villabé	2 500.00			2 500.00
Don Soissons	2 872.70	2 872.70	8 457.50	8 457.50
Don Lefebvre danse et divers Cesson	5 846.74	879.10		4 967.64
Don Monts sur Guesnes	82 943.00	43 034.66	5 200.00	45 108.34
Don service de suite	14 325.00			14 325.00
Don Bréviandes	7 806.09	594.68		7 211.41
Don Clairefontaine	500.00			500.00
Sous-total	219 204.53	69 617.18	15 415.70	165 003.05
Legs et donations	-			-
Sous-total		-	-	-
TOTAL	219 204.53	69 617.18	15 415.70	165 003.05

4.2.2.6 ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Crédits bancaires	-	-		
Emprunts	1 132 153.44	224 352.02	857 706.63	50 094.79
Autres dettes financières	15 654.21	15 654.21		
Fournisseurs et charges à payer	1 419 295.77	1 419 295.77		
Autres dettes de fonctionnement courant	554 275.71	554 275.71		
Organismes sociaux et fiscaux	2 375 726.20	2 375 726.20		
Congés à payer	2 613 274.82	2 613 274.82		
Dettes diverses	1 067 976.85	1 067 976.85		
Produits constatés d'avance	4 063.51	4 063.51		
Total des dettes	9 182 420.51	8 274 619.09	857 706.63	50 094.79

4.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

ETAT DES EFFECTIFS AU 31/12/2017	
Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	Personnel salarié
Cadres	88,33
Employés	686,10
Total	774,43

4.3.2 AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS RECUS

Les legs et donations acceptés au 31 décembre 2017 s'élèvent à 7 640 206 euros.

ENGAGEMENTS DONNES

La Fondation, au titre d'un prêt en 2006 à hauteur de 575 000 € et d'un prêt en 2008 à hauteur de 2 200 000 € contractés pour les investissements de Soissons et de Bar le Duc, s'est engagée pendant toute la durée de ces prêts, à ne consentir, pour toute sûreté de dette d'emprunt présente ou future ou pour sûreté de tout engagement de garantie souscrit par lui ou sur son ordre envers qui que ce soit, présent ou futur, aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou droit quelconque sur les deux biens financés uniquement, sans l'accord préalable de la banque. Le montant total restant à rembourser est de 1 132 153 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Fondation utilise le service de bénévoles pour la gestion des bourses qu'elle attribue. Compte tenu de la difficulté d'évaluation et du caractère non significatif au plan financier, ce bénévolat n'est pas valorisé.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2017 au cabinet Jegard s'élèvent à 50 544 € au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes.

REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS

Le montant global cumulé des cinq plus hautes rémunérations des cadres dirigeants de la Fondation s'élève à 438 003 € au titre de l'exercice 2017.

4.4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

4.4.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER

Le CER et ses rubriques sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et des produits du compte de résultat. Ce retraitement est effectué à partir d'un tableau de passage identique d'année en année.

Le CER de la clôture 2017 est identique dans sa présentation à celui de la clôture 2016. Ce format de CER, initié pour l'exercice 2009, répond au règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la réglementation comptable.

4.4.2 ANALYSE DES RESSOURCES

A fin 2017, les ressources de la Fondation ont représenté 57 125 k€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 47 125 k€, soit à hauteur de 82 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 11 187 k€ (soit 19.6%).
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 43 539 k€ (soit 76.2%).
- D'autres produits pour 1 701 k€ (soit 2.98%).

Les autres produits pour 1 701 k€, sont constitués :

- De produits financiers pour 797 K€.
- De produits exceptionnels pour 79 k€
- De produits divers pour 824 k€ (dont des remboursements de prévoyance/formation pour 387 k€).

4.4.3 ANALYSE DES EMPLOIS

4.4.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX

La Fondation gère onze Villages d'enfants, quatre foyers d'adolescents, trois services de jeunes majeurs, un foyer d'accueil et d'observation, deux lieux de rencontres parents/enfants.

La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 46 071 k€ en 2017.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Elle a attribué des bourses et allocations pour 205 k€ en 2017.

PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, la Fondation a engagé en 2017 des emplois au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 12 k€.

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2017 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (141 k€).
- L'entretien du site d'accueil de la Châtellenie en Indre-et-Loire (118 k€).
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants passe désormais directement dans les charges des établissements financées sur Fonds Propres (61 k€).

4.4.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (104 k€).

La Fondation soutient des veuves et leurs enfants au Liban (353 k€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer.

4.4.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 2 461 k€ en 2017.

4.4.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement de 1 476 k€ se répartissent de la manière suivante :

	En k€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 041
Autres frais de communication	373
Amortissements	48
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	1
Divers	13
TOTAL	1 476

4.4.4 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Le report des ressources collectées auprès du public et non encore utilisées s'élevait à 5 424 k€ à la clôture de l'exercice 2016. Les ressources collectées auprès du public ont été de 11 187 k€ et leur utilisation s'est principalement répartie entre 5 795 k€ inscrits au compte de résultat et 1 918 k€ d'investissements.

Ainsi, le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2017 indique une augmentation de 5 223 k€ par rapport au solde à l'ouverture et représente 10 647 k€.

4.4.5 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

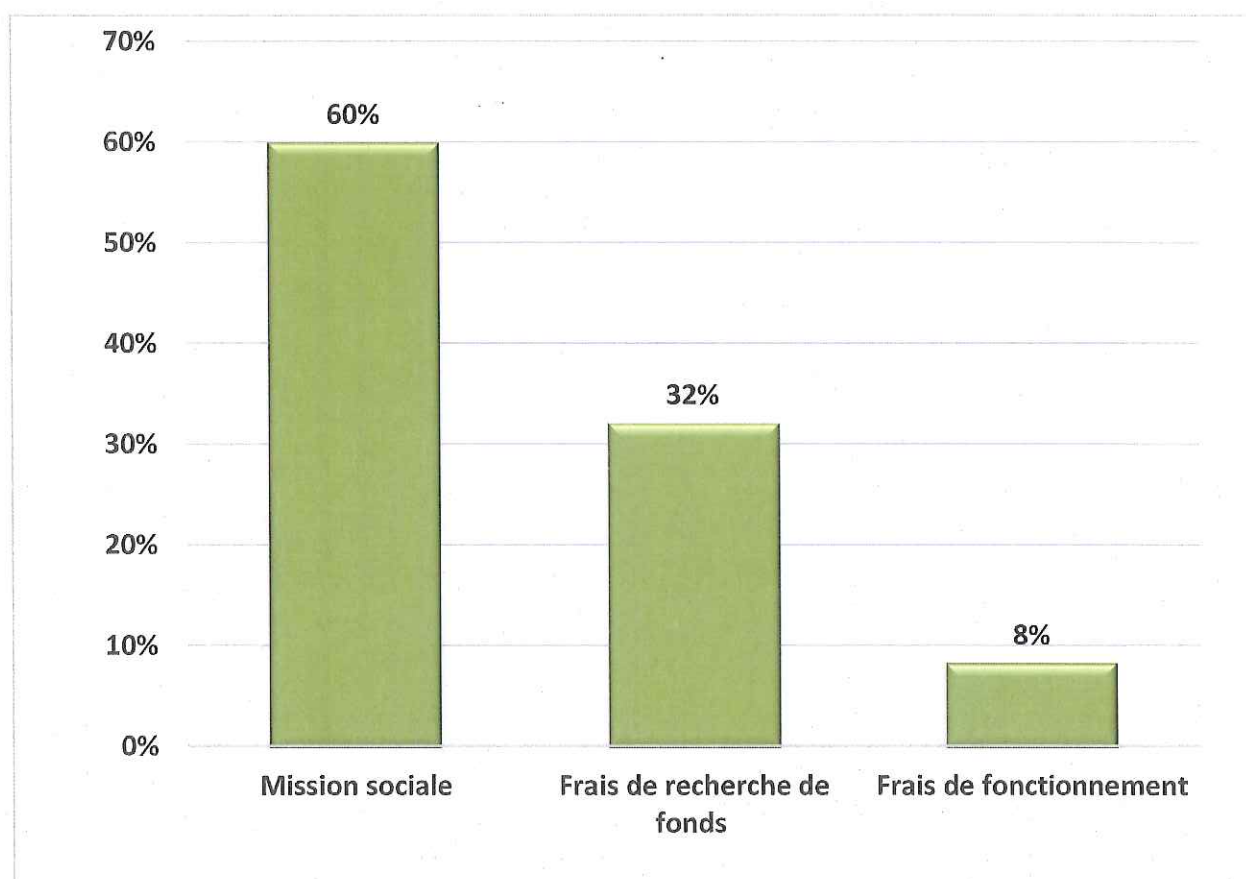
La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Construire et rénover les Villages : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2017 représente 10 647 k€ en augmentation de 5 223 k€ par rapport au solde à l'ouverture.

Ainsi, au plan financier, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (2 705 k€) et d'investissement concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (1 918 k€), soit un total pour 2017 de 4 617 k€.

La répartition par emploi des ressources collectées auprès du public est résumée par le graphique ci-dessous :



La méthode par emploi des ressources collectées auprès du public est conforme à celle des années antérieures.

4.5 AUTRES INFORMATIONS

4.5.1 VALEUR DES IMMOBILISATIONS

VALEUR DES IMMOBILISATIONS					
En milliers d'euros					
NATURE	val. d'acquisition 31/12/2016	mouvements exercice 2017	val. d'acquisition 31/12/2017	val.amortie 31/12/2017	valeur nette 31/12/2017
Frais de 1er établissement	407	- 9	398	214	184
Immobilisations incorporelles	530		530	443	87
Terrains	3 428	-	3 428		3 428
Constructions	28 396	696	29 092	13 193	15 899
Matériel et outillage	1 081	- 3	1 078	838	240
Autres immobilisations	22 464	588	23 052	15 113	7 939
Immobilisations en cours	66	4	70	-	70
TOTAL	56 372	1 276	57 648	29 801	27 847

4.5.2 INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE

Les investissements de l'année 2017 ont porté sur un montant de 1 918k€ dont 704k€ au titre du village d'Amboise, 167k€ au titre de Boissettes, 129k€ pour Villabé, 128k€ pour Bréviandes et 108k€ autre titre de Ballancourt.

Pour Amboise, il s'agit essentiellement de la transformation des maisons suite au nouveau rythme. Pour Boissettes, les jeux extérieurs et le renouvellement de plusieurs véhicules justifient le montant des investissements. Pour Villabé et Bréviandes, il s'agit essentiellement de renouvellement de plusieurs véhicules. Au niveau de Ballancourt, des travaux de peinture, de câblage et de réfection de salles de bain ont été effectués. Pour le reste des établissements, les investissements concernent principalement des renouvellements de matériel et mobilier et de véhicule.

4.5.3 DIVERS

Néant.